Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260309-DELIB2026_21-DE

Bécherel

COMMUNE DE BECHEREL

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Place Tanguy de Kernier 35190 Bécherel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 MARS 2026 à 19H30

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bécherel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Mélina PARMENTIER, Maire.

Nombre de membres : En exercice : 15 | Présents : 11 | Votants : 11
Date de convocation : 02.03.2026
Date d'affichage convocation : 02.03.2026
Date d'affichage de la liste des délibérations : 13.03.2026

Présents :

PARMENTIER Mélina	LEPAGE Nathalie	
BOUSSEAU Delphine	MORICE Matthieu	HUE Jean-Michel
DURAND Michel	TRASSARD Emilie	REHAULT Olivier
SPAGNOL Paulette	PONSARD Christophe	
MANNOURY LACOUR Elisabeth		

Absent(s) Excusé(s) : CHILOU Valérie, HEMA Marie-José, LECHAUSSEE Florent, REHAULT Delphine.
A été nommé(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :
Mme Elisabeth MANNOURY LACOUR.

Bâtiments communaux | Théâtre | Devis - Travaux de mise aux normes

Délibération n° 2026.21

Madame le Maire indique qu'il est nécessaire de poursuivre les travaux de mise aux normes en matière de sécurité dans le théâtre municipal. Les travaux à effectuer ont été préconisés par l'APAVE, entreprise chargée de la vérification des Etablissement Recevant du Public.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Décide de retenir la proposition commerciale de l'entreprise Ludovic POTDEVIN située à Evran (22) d'un montant de HT de 3 573.90 €, soit 4 288.68 € TTC ; comprenant les travaux d'électricité suivants :
  - Installation d'un tableau spécifique coupure chaufferie
  - Reprise de l'éclairage de la grande salle
  - Piquet de terre 1m et abaissement de la valeur Ohmique
  - Installation d'un interrupteur différentiel

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260309-DELIB2026_21-DE

- Dit que cette dépense sera imputée en section d'investissement du budget communal 2026 au compte 2135 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions ».

Pour extrait conforme,
Suivent les Signatures.

Le Maire Mme Mélina PARMENTIER	La Secrétaire de séance Mme Elisabeth MANNOURY LACOUR
	